

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 68-431-1932 Interdictions de séjour.

n° 68-431-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 octobre 1932

Numéro JO

n° 431 du 30/10/1932

Date du numéro

30 octobre 1932

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis et dépendances est interdit, pendant cinq ans pour compter du 13 décembre 1932, date de sa libération, au nommé Arche Mohamed. En cas de contravention au présent arrêté d'éloignement, il sera passible des peines prévues à l'article 45 du décret du 2 avril 1927,